

Université Paris-Sud
Chaire européenne de l'immatériel / RITM
APPEL A CANDIDATURES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN POST-DOC

Programme de recherche :

Les actifs immatériels territoriaux, modélisation et pilotage

Laboratoire d'accueil : RITM, Réseaux, Innovation, Territoires, Mondialisation
Université Paris-Sud,

1-Contexte scientifique du programme

La dimension territoriale de la performance socio-économique n'est pas une question nouvelle. Des pans entiers de la littérature en économie, en géographie et en sociologie ont traité de cette question en considérant différentes perspectives : une perspective de l'offre (les dotations factorielles disponibles) mais également de la demande. Mais l'émergence de l'immatérialité comme ressource (la connaissance), mais également comme écosystème de création de valeur, remet en question les modalités de développement des activités économiques pour les acteurs. Par ailleurs, l'ubiquité du numérique vient remettre en question les conditions spatiotemporelles de la production. Il en est de même de la question intrinsèque de la connaissance, des conditions de sa création, de sa fixité ou de sa mobilité.

Dans l'économie de la connaissance, les territoires - comme « communautés naturelles », sont généralement considérés comme des structures importantes pour le développement collectif durable. L'activité économique est liée par les contraintes géographiques. Cette frontière devient particulièrement pertinente dans l'économie fondée sur la connaissance. Dans une région géographique, les actifs immatériels contribuent au développement des conditions socio-économiques locales. Des spécificités culturelles ou locales peuvent jouer un rôle fondamental (Sanexian 1994). Des travaux récents, à partir d'une typologie du capital immatériel (capital humain, capital social, capital technologique), ont mis en évidence le fait que les régions avec des niveaux élevés de confiance, d'éducation, et de demandes de brevets attestent d'une efficacité économique supérieure. L'innovation et la créativité sont généralement considérées comme des leviers prometteurs pour atteindre un tel objectif à long terme, et accroître l'attractivité des territoires et la création de valeur. L'extension géographique de ces avantages (retombées des connaissances) est fortement limitée par l'espace, car ils nécessitent généralement des contacts en face-à-face (Feldman, 1999; Von Hippel, 1994), mais également la formation d'un capital social (Lorenzen, 2007). Des recherches récentes, en se basant sur des travaux de l'OCDE, ont développé le concept de « *capital territorial* » et ont proposé certaines des dimensions de sa mesure, en articulant les composantes immatérielles (capital humain, capital relationnel, capital social) aux dimensions tangibles ou hybrides de la matérialité. L'approche des milieux de créativité devient ainsi une intéressante perspective de la recherche sur les conditions de production locales et leur relation spatiale. Meusburger et Funke (2009), posent la question des milieux de créativité, dans sa multidimensionalité : géographique, de liaison, mais également conceptuelle (« *conceptual spaces* », Boden, 2012). Bathelt et Glueckler (2011), plus récemment ont développé une approche en termes d'économie relationnelle. La mondialisation de ce point de vue ne peut être considérée comme antagoniste d'un développement local (Veltz, 2012), notamment en raison de l'importance de l'interdépendance (Storper, 1995) et du hors-prix. Le point des capacités architecturales, notamment pour les PME, est considéré comme déterminant, dans le succès d'un territoire (Dang, Thomas, Longhi, 2010). L'image de marque constitue de ce fait un actif immatériel de premier ordre. Les territoires se concurrencent pour attirer des activités à haute valeur ajoutée, pourvoyeuses d'emplois et de croissance économique. On le voit, la question des actifs immatériels territoriaux, redevient un levier central de l'action collective et donc de la recherche associée.

2- Objectifs du programme

C'est dans ce contexte que le programme de recherche - *Actifs immatériels territoriaux*- a été récemment initié. Il vise donc à considérer la notion d'actif immatériel territorial, en interrogeant ses fondements, sa

structure et son potentiel de déploiement dans le champ de l'action publique ou privée.

Parmi les résultats attendus :

- Une évaluation des fondements des catégories d'actifs immatériels territoriaux en usage ou à construire ;
- Une analyse de la dimension institutionnelle comme composante des actifs immatériels des territoires ;
- Une évaluation des pratiques au regard du pilotage des actifs immatériels territoriaux (étude de cas en France, Allemagne, dans les pays nordiques –Suède et Finlande notamment, Chine) ;
- Une analyse des données disponibles (OCDE, Eurostat, certaines fondations internationales) ;
- Une proposition/test d'un cadre analytique pour le pilotage des actifs immatériels territoriaux et ses implications pour la décision publique et privée ;
Une analyse de mécanismes spécifiques, tels que ceux relatifs au transfert de connaissance vers le marché (dispositifs SATT en particulier).

3-Contributions attendus du Post-Doc

Le postdoc recruté travaillera étroitement sous la direction du Pr Ahmed Bounfour, dans le cadre des travaux du RITM et de la chaire de l'immatériel, sur les territoires.

Les candidats doivent être titulaires (ou en voie de soutenir) une thèse en économie/gestion touchant spécifiquement les questions d'innovation, de territoires, avec si possible une expérience de travaux de terrain (monographies) approfondis, et une formalisation de données (expérience en économétrie appréciée).

Le (la) candidat (e) sélectionné (e) aura à conduire une mise à jour de la revue de la littérature, ainsi qu'un travail d'analyse et de modélisation de la contribution des actifs immatériels au développement des territoires. IL (elle) aura également à contribuer à l'organisation d'une série de séminaire de haut niveau sur ce thème.

La rémunération est motivante et est en ligne avec les standards internationaux .

Merci d'envoyer les candidatures avec CV , rapports de thèses et publications éventuelles et lettre de motivation, avant le 1er février , à

Pr Ahmed Bounfour, RITM & Chaire européenne de l'immatériel : ahmed.bounfour@u-psud.fr
Contrat : 1 an, à partir de début février 2016